



## **Infolettre du Réseau francophone de droit international**

**Janvier 2021**

Au programme de cette Infolettre (n° 1) :

- Les dernières nouvelles de l'édition 2021 du Concours Charles Rousseau (p.2)
- Retour sur l'édition 2020 du Concours Charles Rousseau (p.3)
- De nouveaux partenariats pour le Concours Charles Rousseau ! (p.9)
- Entretien avec une juge : entrevue avec la Professeure Geneviève Dufour (p. 10)
- Le retour d'expérience d'un ancien plaideur : échanges avec Peter Tzeng (p. 12)
- Quelques nouvelles du Conseil d'administration du RFDI (p.13)
- Calendrier du RFDI (p. 14).

### **LE MOT DU BUREAU**

En cette nouvelle année, marquée par l'incertitude sanitaire, le RFDI vous présente tout d'abord ses vœux les plus sincères. L'année 2021 est à plusieurs égards exceptionnelle pour le Concours-Rousseau qui se déroulera, de manière inédite, en ligne.

Cette nouvelle Infolettre, élaborée avec l'appui déterminant de l'équipe communication du RFDI recrutée récemment (Arnaud Lobry, André-Philippe Ouellet et Stéphanie Desjardins), a vocation à devenir régulière.

Elle permettra de communiquer sur le Concours, l'actualité du RFDI et ses partenaires, mais également de proposer des témoignages et retours d'expérience d'anciens participants.

Le Bureau vous remercie de votre intérêt pour le Concours et de votre soutien.

Pour toute suggestion, n'hésitez pas à nous contacter : [communication@rfdi.net](mailto:communication@rfdi.net).

*Le Bureau du RFDI*



## QUELQUES MOTS À PROPOS DE LA PROCHAINE ÉDITION

En 2021, les participants au Concours travaillent sur l'affaire *Certaines questions concernant la coopération judiciaire pénale (Parlanul c. Valérien) et Licéité du retrait de l'OCAPIC (Valérien c. Parlanul)*, portée devant la Cour internationale de Justice. Ce cas pratique fictif, rédigé par Marie Duclaux de l'Estoille et Raphaël Maurel, membres du Conseil d'administration du RFDI et eux-mêmes anciens plaideurs, met en scène plusieurs États autour de questions de droit international général, telles que le jugement des terroristes et le retrait des organisations internationales. À ce stade du Concours, les équipes ont transmis des questions d'éclaircissement aux rédacteurs du cas et rédigent les observations écrites qui devront être remises le 22 mars 2021.

L'année 2021 est exceptionnelle, puisque pour la première fois de son histoire, le Concours Charles-Rousseau se tiendra exclusivement en ligne.

Cette décision, qui a impliqué des aménagements du Règlement, a été prise en raison de la crise sanitaire mondiale, afin de permettre à un maximum d'équipes de partager cette expérience. Il est d'ailleurs recommandé aux équipes de le lire très attentivement. L'absence de phase orale en « présentiel » n'a néanmoins pas découragé les universités, puisque vingt-trois d'entre elles sont inscrites à cette édition particulière, provenant de dix pays différents : Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, France, Roumanie, Suisse, Togo, Ukraine.

Le colloque annuel du RFDI se tiendra également, le 10 mai 2021, en ligne.

Le RFDI met tout en œuvre pour garantir les meilleures conditions pendant la semaine de joutes, en prenant en considération notamment la diversité des fuseaux horaires des participants et des juges.



## RETOUR SUR L'ÉDITION 2020

Le palmarès des mémoires de l'édition 2020 du Concours Charles Rousseau a été rendu public :

1. Prix Henri Rolin récompensant les meilleures observations écrites :

[Université libre de Bruxelles](#)

2.

[IHEID Institut de Hautes Études Internationales et du Développement](#)

3.

[Université de Cergy-Pontoise](#)

4. (*ex æquo*) :

[UCLouvain – Université catholique de Louvain](#)

et

[Université Paris Nanterre](#)

5.

[Université de Sherbrooke](#)

Un grand bravo à toutes et tous !

Les observations écrites, anonymisées, ont été évaluées par une équipe de correcteurs composée d'Éric David (co-rédacteur du cas), Delphine Ducasse, Sophie Gambardella, Vaios Koutroulis (co-rédacteur du cas), Brusil Miranda Metou, Isis Ramirez-Godelier et Sacha Robin.

Le RFDI tient à remercier l'équipe des correcteurs pour sa contribution essentielle à l'édition passée du concours.

Les mémoires des lauréats du prix Henri Rolin sont accessibles sur le site du [RFDI](#).

**L'équipe du RFDI tient à saluer à nouveau la ténacité et les efforts des équipes n'ayant pu participer en personne à l'édition 2020 du Concours Charles Rousseau en raison de la situation sanitaire. Nous tenons à partager avec vous quelques extraits des témoignages écrits (et visuels) qui ont été partagés par les équipes lors de la précédente édition :**

**Université de Carthage (Tunisie) :**

« Des jours sont passés très vite comme si on perdait la notion du temps... des soirées passées avec des bouquins, la poussière et l'odeur du "précieux" nous ont envahis comme si on était une terre fertile... des journées pleines d'énergie, de sourire, de larmes, de conflits, de fatigue... un paradoxe!? Non, il s'agissait d'une combinaison qui ne servait qu'à nous encourager de plus en plus... Hassan, Mariem, Nada, Zeineb et Saida qui nous rejoint pour continuer la préparation à la phase orale des jeunes juristes motivés les uns pour



revendiquer le droit du Siroco à la restitution de ses biens culturels, les autres pour le nier... des journées passées à réfléchir et fouiller... des semaines, même, à traiter une seule question... des mois dans cette superbe bibliothèque, entourés par des bouquins de grande valeur... Pellet, Rousseau, Combacau... ils ont tous laissé une trace... Bref, des heures, des jours, des semaines, des mois sont passés très vite, mais tatoués à jamais... Tatoués encore, nos professeurs qui ont été toujours à nos côtés pour l'aide et l'encouragement, les administrateurs de la bibliothèque avec leur générosité, gentillesse, l'aide fournie et le sourire jamais absent... mille mercis à ceux qui nous ont toujours soutenus même par un "bonjour" exceptionnel...

Pour finir, on espère que tout le monde porte bien et que vous faites attention à votre santé, ce qui est l'essentiel en ces temps de pandémie de Coronavirus. Et tout en étant bien confinés, nous voulons partager avec vous quelques photos et souvenirs pris tout au long de la préparation de la phase écrite »

**Aix-Marseille Université (France):**

« Aix-Marseille Université présente : 10 rousseauistes en colère, l’histoire inédite d’un groupe à la recherche de la justice.

Suivez sur grand écran la quête de ces dix étudiants bravant le danger pour atteindre la finale du concours Rousseau. Leur mission ? Devenir plus fort en quelques mois et défendre les couleurs de leur université face à des centaines d’adversaires.

Prenez part à une aventure rythmée par les rires (des coachs qui prenaient plaisir à la torture mentale de leurs étudiants parce que soi-disant “oui alors vous allez souffrir bla bla...” hum hum pardon on s’égare...), par la camaraderie, par les citations tirées de Kaamelott et surtout, par un esprit d’équipe à toute épreuve.

De simples inconnus, vous les verrez devenir tantôt rivaux lors des sélections des plaideurs, tantôt meilleurs amis. Mais ils ne savaient pas que leur plus grand ennemi serait en réalité un virus...

Le 15 avril, dans tous les cinémas de France :

“Ce film m’a donné envie de rentrer chez moi”  
-Danilou

“Je ne savais plus où me mettre pendant le film...”  
-La note de bas de page »



**Université de Sherbrooke (Québec) :**

**Cette université a dû affronter de nombreuses vicissitudes au cours de sa participation. Bravo pour votre courage !**

« Une équipe pleine de résilience

Il était une fois, quatre étudiants et étudiantes de l'Université de Sherbrooke empreints d'une grande motivation et de beaucoup de fierté après avoir été sélectionnés pour le Concours Charles Rousseau. Enthousiasmés par l'intitulé du sujet 2019-2020, ces quatre étudiants se sont empressés de parcourir doctrines et jurisprudence afin d'impressionner la Tunisie avec de merveilleux mémoires et plaidoiries. Tout allait pour le mieux, mais 2020 avait d'autres plans...

- Début janvier 2020 : notre coach quitte le navire. Toutefois nous avons eu la chance d'accueillir deux coachs extraordinaires : Vanessa Tanguay et Micheline Somda ;
- Fin janvier 2020 : un des coéquipiers décide de nous quitter. C'est ainsi que Michelle, pleine d'énergie, a pris part à l'aventure ;
- Début mars 2020 : entrée en scène du Covid-19 (on n'a pas besoin de vous expliquer).

Morale de l'histoire : La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents, Boris Cyrulnik »





**Université Catholique de Louvain (Belgique) :**

« Bonjour à tous, nous sommes l'équipe belge de l'UCLouvain. Pour changer de l'atmosphère assez sérieuse du concours, nous avons choisi de soumettre une photo d'équipe, humoristique, en lien avec les faits du casus et nos personnalités respectives.

Féru de peinture depuis son plus jeune âge, Claire est cette fois l'objet de l'œuvre. Passionnée par la danse, Hortense, alias Danilou, est le faune dansant de notre groupe. Alexandra, originaire de la commune d'Uccle (qui se dit 'Ukkel' en néerlandais), incarne tout naturellement Geneviève, ou 'Gene' pour les intimes.

Aurélie, figure de proue représentant un dragon ailé, était tout feu tout flamme à l'idée de participer au concours qui, sans vouloir jeter de l'huile sur le feu, n'aura cependant pas lieu.

Grâce à sa super-vision, Madame Debuison a été, tout au long de cette aventure, notre puissance administrante. Claire et Hortense devaient représenter le Siroco.

Alexandra et Aurélie devaient défendre la Zwanze... (ou 'Zouanze' ? On n'a jamais réussi à se mettre d'accord avec notre dévoué coach, le Professeur d'Argent). »



L'ensemble des témoignages est disponible [ici](#) !



## DE NOUVEAUX PARTENARIATS

- Les concours de procès simulés en droit international ont une forte valeur pédagogique ajoutée et permettent chaque année à des dizaines d'étudiantes et d'étudiants de parfaire leur connaissance du droit international dans un cadre intellectuellement stimulant et propice aux rencontres professionnelles.

L'équipe du RFDI est donc fière d'annoncer de nouveaux partenariats avec les Concours René Cassin en droit des droits de la personne et le Concours Jessup pour la promotion du droit international !

Dans le cadre de ces partenariats, des juges du concours Rousseau ont été amenés à siéger lors des joutes orales du Jessup et des juges de l'équipe du Jessup seront également appelés à participer lors des joutes orales du Rousseau.

Ces partenariats permettront de rapprocher les règles et pratiques de nos concours de plaidoiries au bénéfice de tous les participants !

- Le RFDI est également heureux de vous annoncer la création d'un partenariat avec le cabinet d'avocats [Savoie Laporte](#).

Savoie Laporte est un cabinet spécialisé dans le droit international, avec un intérêt particulier pour le règlement des différends internationaux et le conseil aux États, aux organisations internationales et aux investisseurs internationaux.



## ENTRETIEN

### **Geneviève Dufour, Professeure titulaire - Directrice du programme de maîtrise en droit cheminement droit international et politique internationale appliqués à l'Université de Sherbrooke**

Membre du Conseil d'orientation du RFDI, ancienne Présidente du RFDI

#### **Vous êtes vous-même une ancienne plaideuse du concours Rousseau, qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?**

**G.D.** : Le concours Rousseau a changé ma vie ! Au départ, je n'étais pas en droit pour faire du droit international. C'est un peu par hasard que j'ai participé au concours... Et je suis finalement tombée en amour avec le droit international. J'ai poursuivi mes études en droit international et je suis maintenant professeure dans ce domaine... si je n'avais pas participé au concours, j'aurais certainement eu une vie bien différente.



#### **Qu'est-ce que vous impliquer auprès du RFDI et du Concours Rousseau vous a apporté ?**

**G. D.** Après avoir participé, j'ai encadré des équipes quelques années, et j'ai rapidement eu envie de m'impliquer pour le RFDI. J'ai rencontré des gens extraordinaires et j'ai développé tout un réseau de collègues qui sont devenus des amis chers. Surtout, j'ai organisé 11 éditions du concours et pour chacune d'elle, ce fut un plaisir renouvelé de faire profiter les étudiants de l'expérience Rousseau, de les voir arriver au concours après tant de mois de travail, de les écouter plaider, de les célébrer lors du banquet, bref de faire partie de l'équipe qui leur faisait vivre cette expérience... et probablement d'espérer que leur participation soit aussi marquante pour eux qu'elle ne l'avait été pour moi.

#### **Votre vision du droit international a-t-elle été influencée à la suite de votre participation au concours Rousseau et à votre implication auprès du RFDI ?**

**G.D.** Quand j'ai commencé à préparer le concours Rousseau, je dois l'avouer, je ne connaissais rien au droit international. J'étais en deuxième année de bac en droit (licence) et je n'avais jamais eu de cours de droit international. En plus, j'arrivais de l'univers des sciences et je n'avais jamais fait de cours d'histoire des relations internationales ou de politique internationale. Ma coach, Katia Boustany, a passé un an à m'apprendre le droit international, à m'expliquer le contexte historique et politique des décisions de la CIJ, à



me faire des listes de lecture ! Elle nous faisait cours chez elle, avec mes coplaideurs. Nous avons été privilégiés : les leçons étaient dures, mais nous avons appris auprès d'une des meilleures.

**Qu'auriez-vous à donner comme conseils aux futurs plaideurs? Notamment en matière technique ou de méthodes de travail et qu'est-ce qui marque "l'esprit" du juge ?**

**G.D.** D'abord et avant tout, le concours Rousseau est un concours qui exige une grande rigueur. Il faut d'excellentes connaissances générales du droit international, une maîtrise parfaite du thème de l'année et une capacité à jongler avec les faits en produisant des arguments qui sont logiques et réalistes. Évidemment, il faut avoir une certaine aisance à l'oral, mais ce n'est pas le plus important pour moi. Je cherche l'étudiant qui a réellement cherché à comprendre les faits, celui qui a fait un réel travail d'avocat, celui qui est capable de maîtriser non seulement le droit, mais aussi les aspects techniques non juridiques d'un cas. Par exemple, j'ai déjà coaché une équipe qui plaidait la responsabilité d'un État à la suite du refus par un capitaine de navire de porter assistance à des migrants en mer lors d'une importante tempête. Les faits condamnaient le capitaine qui avait de toute évidence agi avec très peu d'humanité envers les migrants. Or, après avoir rencontré un capitaine de bateau (à l'autre bout du Québec) et lu sur le sujet, mon plaideur avait réussi à démontrer qu'il était irréaliste de transférer des gens en pleine tempête dans les circonstances décrites par les faits et que le capitaine avait eu raison de rediriger les migrants. Il possédait le langage technique et était capable d'expliquer en détail comment un transbordement s'effectuait en haute mer.

**Comment envisagez-vous l'avenir du Rousseau et sa pérennité ?**

**G.D.** De manière très positive. L'équipe qui s'en occupe est expérimentée et dévouée. En plus, il y a toute une relève pour assurer sa pérennité. Il y a toutefois une multiplication des concours de plaidoirie. On évolue donc dans un contexte compétitif. Le concours Rousseau demeure toutefois, selon moi, le concours francophone de droit international public général le plus prestigieux. Il impose une rigueur par la production des deux mémoires. Les plaidoiries s'étalent sur une semaine. Les évaluations sont faites de manière rigoureuse et transparente. Les juges sont qualifiés et, chaque année, bien formés. Je n'ai aucun doute que le concours a sa place. On doit néanmoins continuer à être à l'écoute des participants et adapter le concours aux besoins et aux défis qui sont rencontrés par les universités qui souhaitent participer.

(Propos recueillis par André-Philippe Ouellet, membre de l'équipe Communication du RFDI)

## RETOUR D'EXPÉRIENCE

**Peter Tzeng, Collaborateur - Foley Hoag LLP (Washington D.C.)**

Plaideur de l'édition 2016 (Yale University)

Prix Jacques-Yvan Morin et prix du meilleur plaideur de l'édition 2016

Mon expérience au Concours Rousseau était inestimable. Mon édition, celle de 2016, concernait une requête de mesures conservatoires devant la Cour internationale de Justice. J'étais alors loin de savoir que, l'année suivante, je travaillerais à la Cour elle-même sur trois de ces requêtes, et que, au cours des trois années suivantes, je représenterais plusieurs États devant la Cour et le Tribunal international du droit de la mer dans le cadre des procédures conservatoires. Il va sans dire que la matière que j'ai apprise à travers de ma participation au Concours m'a bien préparé pour ces occasions.



Même hors des procédures conservatoires, les compétences que j'ai acquises à travers du Concours m'ont énormément servi dans mon travail actuel comme avocat devant les juridictions internationales. C'est le Rousseau qui m'a appris à rédiger des mémoires et à présenter des plaidoiries. C'est le Rousseau qui m'a habitué à anticiper des arguments et à préparer des répliques. Et c'est enfin le Rousseau qui m'a enseigné l'importance du travail d'équipe et de la camaraderie. Je ne serais pas devenu l'avocat que je suis aujourd'hui si je n'avais pas participé au Concours Rousseau.



## QUELQUES NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RFDI

Le RFDI est heureux d'annoncer les succès et prises de poste de trois de ses administrateurs en France (ci-dessous de gauche à droite) !

– Edoardo Stoppioni, lauréat de l'agrégation de droit public, est nommé Professeur à l'[Université de Strasbourg](#)

– Sacha Robin est nommé Maître de conférences en droit public à l'[Université Paris Nanterre](#)

– Raphaël Maurel, Secrétaire général adjoint du RFDI est nommé Maître de conférences en droit public à l'[Université de Bourgogne](#)





## CALENDRIER

22 mars 2021	Date limite de transmission, par voie électronique, des mémoires des équipes.
10 avril 2021	Date limite de transmission des photos des équipes, date limite de modification d'une équipe
30 avril 2021	Date d'envoi des mémoires aux équipes
10 mai 2021	Colloque annuel du RFDI
11 mai 2021	Début de la semaine de joutes
15 mai 2021	Proclamation des résultats